



BILAN DE COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

Objectifs du bilan de compétences

Le bilan de compétences managériales a pour finalité de faire le point sur la carrière, les compétences, les aptitudes et les traits de personnalité du bénéficiaire. Il permet de cibler les possibilités d'évolution de carrière en interne et en externe (domaine d'activité, entreprise cible, poste réaliste et réalisable) et les moyens de réalisation qu'il peut mettre en œuvre. Le bilan débouche sur un plan d'action à court terme et moyen terme permettant une évolution interne ou la réalisation d'un projet professionnel. Un bilan de compétences se déroule en **3 phases** : **Une phase préliminaire** qui a pour objet de définir les besoins, les conditions de déroulement et les moyens utilisés. **Une phase d'investigation** pour identifier et d'évaluer les compétences et aptitudes. **Une phase de conclusion** qui permet d'exposer les résultats du bilan.

La démarche proposée par Olivier MAURY se déroule en 10 rendez-vous de 2 h et de 4 h de travail en autonomie. (24h au total)

Durée: 24 heures maximum

Profils des stagiaires

- Managers
- Dirigeants
- Professionnels de santé
- Cadres

Prérequis

- Etre en posture d'ouverture au travail sur soi.

Objectifs pédagogiques

- Faire le point sur l'ensemble de sa carrière
- Comprendre ses modes de fonctionnements (points forts/axes d'améliorations) et son style managérial
- Réaliser un inventaire de ses ressources naturelles et de ses compétences
- Identifier ses intérêts professionnels et ses facteurs de motivation
- Analyser les fonctions, les métiers et les domaines d'activités cohérents
- Définir les axes de professionnalisation (formation, expérience à vivre)
- Définir un projet d'évolution de professionnelle

Détail des séances

Séance 1	Faire le point sur l'ensemble de sa carrière et définir les attentes
Objectif 1	Retour sur le parcours professionnel
Objectif 2	Etude du parcours de formation et d'expériences
Objectif 3	Analyse et définition des attentes du bilan de compétences

Séance 2	Comprendre ses modes de fonctionnements
Objectif 1	Analyse et découverte de sa personnalité
Objectif 2	Comprendre ses facteurs de motivation
Objectif 3	Comprendre ses facteurs de stress

Séance 3	Réaliser un inventaire de ses ressources naturelles et de ses compétences
Objectif 1	Ressources naturelles en lien avec la personnalité
Objectif 2	Compétences acquises au cours du parcours
Objectif 3	Compétences et ressources transverses mobilisables
Objectif 4	Compétences managériales développées

Séance 4	Identifier ses intérêts professionnels et ses facteurs de motivation
Objectif 1	Analyse des retours d'image
Objectif 2	Analyse des intérêts professionnels
Objectif 3	Comparaison des résultats de différents outils

Séance 5	Analyser les fonctions, les métiers et les domaines d'activités cohérents
Objectif 1	Débriefing des séances précédentes
Objectif 2	Analyse des liens métiers / compétences / motivation
Objectif 3	Sélection de métiers et domaines d'activité

Séance 6	Définir les axes de professionnalisation (formation, expérience à vivre)
Objectif 1	Analyse des compétences à développer (en lien étape 5)
Objectif 2	Recherche des formations et pistes d'acquisition d'expérience

Séance 7	Définir un projet d'évolution professionnelle
Objectif 1	Validation d'un projet professionnel réaliste et réalisable
Objectif 2	Définition d'un plan d'actions et de formations - document de synthèse

Séance 8	Clôture de l'accompagnement
Objectif 1	Finalisation du document de synthèse
Objectif 2	Débriefing et échanges sur l'accompagnement et sur la mise en action immédiate post-formation



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Olivier MAURY, Formateur, Coach Professionnel.

Moyens pédagogiques et techniques

- Outils d'étude de la personnalité (Ennéagramme, Analyse transactionnelle, PNL)
- Outils de questionnement
- Conseiller unique tout au long du parcours

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Formulaires d'évaluation de l'action
- Bilan de synthèse rédigé par le conseiller

Confidentialité

- Le bilan ne peut se réaliser qu'avec le consentement explicite du bénéficiaire.
- Le conseiller est tenu au secret professionnel.
- Les documents élaborés au cours du bilan et les notes du conseiller, ainsi que le document de synthèse sont détruits à l'issue de la rencontre de suivi.



MAURY OLIVIER
ASSERTIV'
17 Rue Chanzy 33150 CENON
Tel : 06 14 42 49 96
Siret : 834 510 810 00015
Organisme de formation n° 753311486
www.assertiv.fr